RAPPORT MORAL ET FINANCIER

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018



PST
Prévention Santé & Travail

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT 3

4 ORGANISATION DU SERVICE

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ PLURIDISCIPLINAIRE 7

8 DÉCRYPTAGE RAPPORT LECOCQ

ADHÉRENTS & RÉSULTATS 9

12 ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES & PERSPECTIVES

ANNEXES 15

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames, Messieurs,
Chers Adhérents,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire le 25 juin 2019 pour vous rendre compte de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, certifiés par notre Commissaire aux comptes.

En ce qui concerne l'activité, vous n'êtes pas sans savoir que, depuis 2012, une succession de réformes est venue modifier le fonctionnement des services de santé au travail, notamment dans le but d'adapter leur organisation au marché actuel de l'emploi, aux nouveaux métiers et aux nouveaux usages.
Ces deux dernières années auront ainsi été des années de transition pour notre service avec notamment la mise en œuvre de la réforme dite de « modernisation » et les bilans du CPOM et du Projet de service.
Dans ce contexte, les années à venir seront encore sous le signe de la transformation, voire de la métamorphose. La dynamique sera possible grâce au déploiement du nouveau projet de service (2020-2024) et à la digitalisation croissante de nos processus. La possible application du rapport dit « Lecocq », dont les propositions sont actuellement en négociation, viendra également impacter l'action et l'organisation des services, dans une mesure toutefois inconnue à ce jour...

Quels que soient les changements, soyez assurés, Mesdames, Messieurs, chers Adhérents, que nos équipes poursuivront leur mission et continueront à œuvrer à vos côtés, main dans la main.

Monsieur Denis TARDIVEAU
Président employeur
du Conseil d'administration



EXAMEN DE L'ACTIVITÉ

ORGANISATION DU SERVICE

DES RECRUTEMENTS AU BÉNÉFICE DE LA RESSOURCE MÉDICALE

La stratégie de recrutement du service reste inchangée depuis plusieurs années avec un effort de recrutement orienté vers le maintien de la ressource médicale, qui se retrouve, de fait, stabilisée malgré une pyramide des âges défavorable.

En compensation de départs, deux médecins ont ainsi rejoint le service en 2018, tous deux après y avoir fait étape durant leur internat. Deux infirmières ont également rejoint les effectifs. Ces arrivées ont permis un renforcement du temps médical & infirmier sur cette année 2018.

Une assistante ressources humaines a également rejoint le service, en remplacement d'un contrat de professionnalisation.

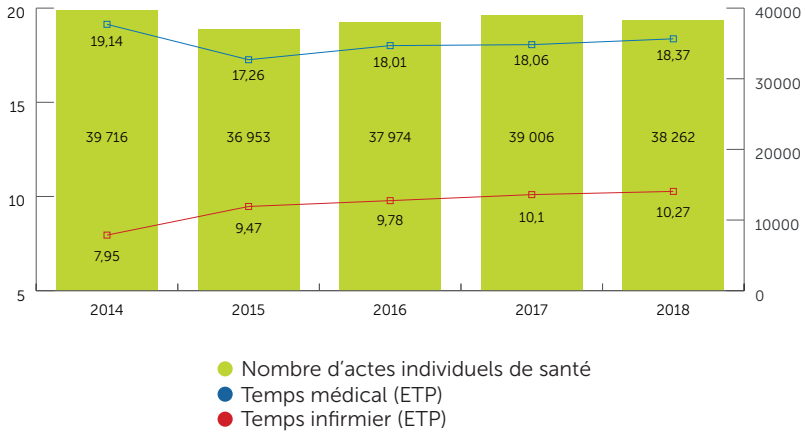
EN CHIFFRE

109 soit le nombre de collaborateurs au 31/12/2018



Journée annuelle 2019 - Les nouveaux collaborateurs

ÉVOLUTION DE LA RESSOURCE MÉDICALE ET DES ACTES DE SANTÉ



ENTRÉE EN VIGUEUR DU RGPD ET NOMINATION D'UN DPO

L'entrée en vigueur du RGPD le 25 mai 2018 a modifié la responsabilité des acteurs. Ayant anticipé cette évolution réglementaire, le service a nommé un correspondant informatique et libertés (CIL) dès 2017, naturellement devenu délégué à la protection des données (DPO) courant 2018. PST met en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer et documenter sa conformité permanente aux exigences réglementaires.

UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

L'agrément de PST prévoyait la fin du régime dérogatoire de facturation à la masse salariale au 1er janvier 2019.
Ainsi, à compter de cette date, l'ensemble des cotisations est calculée au « per capita ». Le tarif est donc désormais unique (95€ par salarié), quel que soit l'effectif global de l'entreprise ou le type de prise en charge individuelle, pour un service identique.

UNE ACTION POUR RÉDUIRE LE RETARD DES VISITES

Suite à un diagnostic sur d'éventuels retards en matière de suivi individuel de santé, analysé secteur par secteur, un outil et un plan d'action ont permis de mettre en place une stratégie de résorption. La priorisation permet de continuer à améliorer la qualité de service au bénéfice de nos adhérents et de leurs salariés.

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Compte tenu des récentes évolutions réglementaires et technologiques, une expérimentation portant sur la transmission dématérialisée des conclusions de visite a été menée, tout en garantissant traçabilité et conformité réglementaire. Jugée efficace mais complexe et contraignante dans sa mise en œuvre avec l'outil retenu, l'expérimentation pourrait être renouvelée avec une autre solution logicielle.

SENSIBILISATIONS SUR PRESCRIPTION : UNE EXPÉRIMENTATION EN COURS

Conçue et développée en 2018, une expérimentation aura lieu au premier semestre 2019 autour de sensibilisations prescrites par le médecin du travail ou l'infirmier. L'objectif sera de proposer des actions de prévention primaire sur des risques potentiels mis en évidence à l'occasion du suivi individuel de santé. Ces sensibilisations participeront pleinement au développement d'une culture de prévention au sein des entreprises.

POURSUITE DE L'ACTIVITÉ DES INSTANCES

En 2018, quatre réunions du Conseil d'administration, autant de la Commission de contrôle et de la Commission médico-technique ont été tenues… sans compter les nombreuses réunions de bureau. Comme statutairement prévu, une Assemblée générale ordinaire a également été tenue.

BILAN DU PROJET DE SERVICE & PERSPECTIVES

Le Projet de service et le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens sont tous deux arrivés à leur terme fin 2017.
L'année 2018 aura donc été celle du bilan, de la rétrospective et forcément celle du partage des retours d'expériences et des outils créés par les uns et les autres. A cette occasion, une grande plénière autour du bilan, animée par les équipes elles-mêmes, a permis de revenir sur les 22 actions prévues au Projet de service 2013-2017. La définition du nouveau projet à 5 ans est actuellement en cours de finalisation au sein de la Commission médico-technique.



PROJET DE SERVICE 2020-2024
MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION

Deux approches ont été combinées pour orienter ce nouveau projet : une approche populationnelle et une approche par secteurs d'activités. Cette dualité de point de vue a permis d'identifier les cibles prioritaires d'action ou d'étude puis de définir les objectifs et les moyens associés.
Enfin, en 2019, c'est une approche par l'innovation qui viendra compléter les deux précédentes, avec un filtre prospectif, permettant d'inclure de nouvelles populations, de nouveaux dispositifs ou repenser certains process.



www.pst14.fr/quel-suivi/

UN OUTIL NUMÉRIQUE D'AIDE À LA CLASSIFICATION

Afin d'accompagner les adhérents dans la compréhension des classifications et périodicités nouvelles induites par la réforme de 2016, un outil numérique est accessible depuis notre site internet.

L'IMPLICATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL

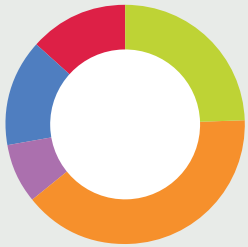
A l'occasion du projet de réforme du secteur de la santé au travail, le service s'est engagé plus activement encore dans la dynamique régionale via Présanse Normandie (association des SSTI du territoire) : travaux de réflexion, rencontres avec les décideurs publics...

UNE ACTIVITÉ MÉDICALE STABLE

38 262 actes individuels de santé ont été réalisés en 2018 par les médecins du travail et les infirmiers *(voir graphe en page 4)*.

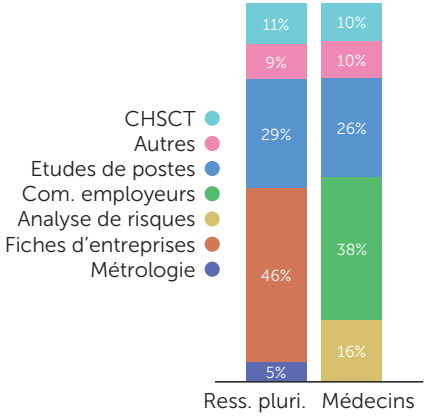
Pour les salariés classiques, les actes périodiques représentent 24% de l'activité (39% pour les actes à l'embauche). Pour la population intérimaire, les proportions sont respectivement de 3% et 87%.

Les visites de reprise et de pré-reprise représentent 27% de l'activité pour la population classique (vs 4% pour l'intérim).



- Examens périodiques (24%)
- Embauches (39%)
- Prépreprises (8%)
- Reprises (14%)
- Occasionnelles (13%)

Données illustrées : salariés classiques

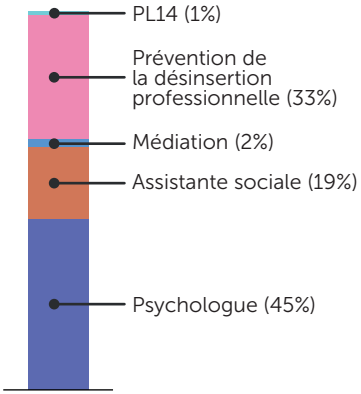


3 622 ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

Les médecins du travail ont réalisé 1 495 actions en milieu de travail, à additionner aux 2 127 interventions effectuées par les ressources pluridisciplinaires.

UN SUIVI SPÉCIFIQUE EN HAUSSE

2 183 suivis individuels spécifiques ont été pris en charge en 2018 (+38% vs 2018) avec une forte hausse de l'accompagnement social et de la médiation.



151 SENSIBILISATIONS ORGANISÉES

1 339 salariés ont bénéficié d'actions de sensibilisation de manière collective en centre ou directement dans leurs entreprises, soit une augmentation de 9%.

DÉCRYPTAGE RAPPORT LECOCQ

« SANTÉ AU TRAVAIL : VERS UN SYSTÈME SIMPLIFIÉ POUR UNE PRÉVENTION RENFORCÉE »

En janvier 2018, le gouvernement confiait à Madame Charlotte Lecocq, députée LREM du Nord, Monsieur Bruno Dupuis, consultant, et Monsieur Henri Forest, ancien secrétaire confédéral CFDT, une mission relative à la santé au travail.

Les objectifs de cette mission portaient en premier lieu sur l'évaluation de la performance de notre système de prévention des risques professionnels, et en second lieu sur les leviers notamment organisationnels permettant d'améliorer cette performance.

Remis au Premier ministre en août dernier, le rapport de cette mission doit servir de base à de futures évolutions de notre activité.

LA SANTÉ AU TRAVAIL « GRANDE CAUSE NATIONALE »

Les recommandations des trois rapporteurs privilégient un système centralisé pour une prévention renforcée et expriment l'ambition d'élever la santé au travail au rang des grandes causes nationales. Pour ce faire, une refonte radicale du dispositif d'acteurs œuvrant dans ce champ est proposée, au profit d'une seule et même entité, de nature à envisager d'importantes synergies.

LA CRÉATION D'UNE ENTITÉ NATIONALE DE PILOTAGE

« France Santé Travail » pourrait être l'entité unique regroupant l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP).

Cette structure, placée sous la tutelle des Ministères du travail et de la santé, contractualiserait avec des entités opérationnelles et de proximité baptisées « *Région* Santé Travail ».

UN GUICHET UNIQUE POUR TOUS LES BÉNÉFICIAIRES

Au niveau régional, une seule et même entité pourrait alors être l'interlocuteur unique des entreprises et salariés du territoire. Celle-ci regrouperait alors les Services de santé au travail interentreprises (SSTI), les ARACT, les départements prévention de la CARSAT et les antennes régionales de l'OPPBTP.

Dans ce contexte, l'entreprise et les salariés bénéficieraient d'une seule offre globale de prévention mobilisable via le guichet unique.

UNE COTISATION UNIQUE

Une seule et unique cotisation, regroupée avec celle des AT-MP et recouvrée par l'URSSAF pourrait également être mise en œuvre, à des fins avancées de simplification et de lisibilité.

Dans les suites de la remise de ce rapport, s'est donc ouvert un processus de dialogue social et de décisions gouvernementales.



UNE CONCERTATION ENTRE LES PARTENAIRES SOCIAUX

Le gouvernement a adressé, le 12 mars dernier, une lettre aux partenaires sociaux, les invitant à se concerter sur des thèmes aussi variés que l'organisation et les obligations du système de santé au travail, le maintien en emploi, les moyens de développement de la culture de prévention, la prise en compte des publics vulnérables, la réduction des indemnités journalières, la qualité de vie au travail [...].

UN CALENDRIER À ÉCHÉANCES RAPPROCHÉES

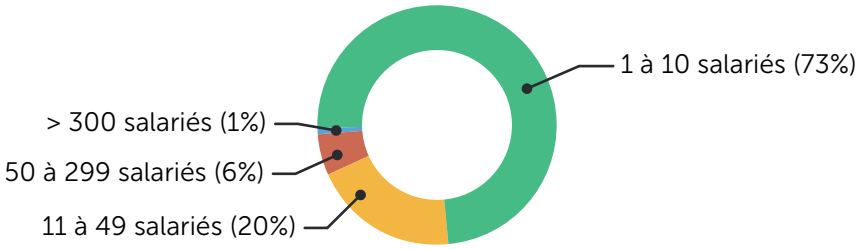
Malgré des réunions hebdomadaires programmées, la tâche, de grande envergure, met au défi les partenaires sociaux de trouver des zones d'accord rapidement. Il est en effet demandé, à l'issue de ce travail mené au sein du groupe permanent d'orientation du COCT, de déterminer les sujets sur lesquels ils souhaiteraient négocier.

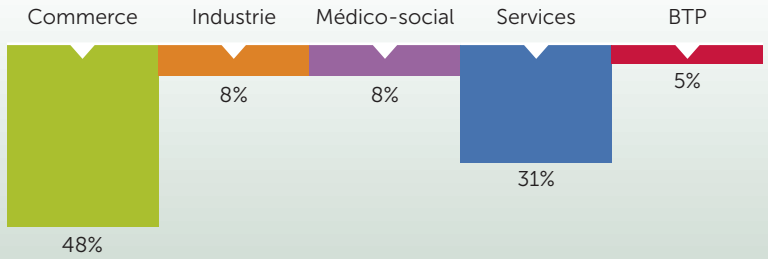
L'échéance de ce travail est fixée à la mi-juin 2019 pour une application envisagée de la réforme début 2021.

UNE POSITION ACTIVE ET CONSTRUCTIVE DU RÉSEAU DES SSTI

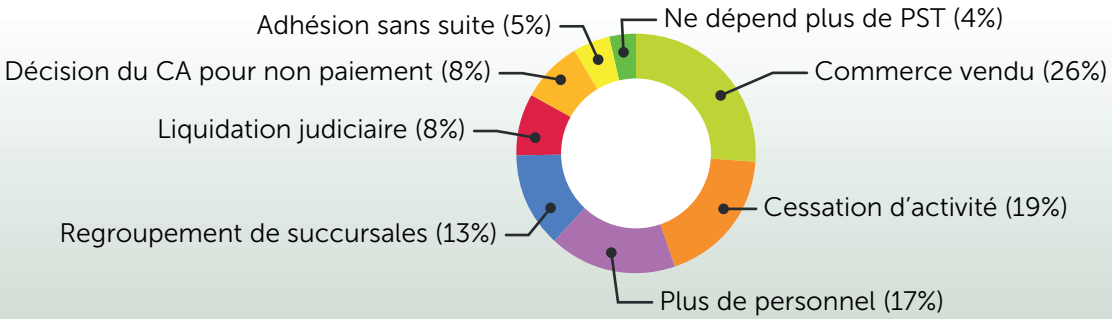
Les objectifs de simplicité, de lisibilité, d'innovation et d'efficacité pour développer la prévention dans une approche qui allie santé des salariés et performance de l'entreprise sont partagés par les SSTI, d'autant qu'ils sont déjà fortement engagés sur ces axes de progrès.
Si une telle évolution est considérée comme utile et souhaitable, un projet de transformation de cette ampleur ne pourra se faire qu'en anticipant les impacts concrets en matière de responsabilités des acteurs, de ressources humaines, de financement, d'organisation et d'infrastructures immobilières.

STRUCTURE DE NOS 5 716 ADHÉRENTS

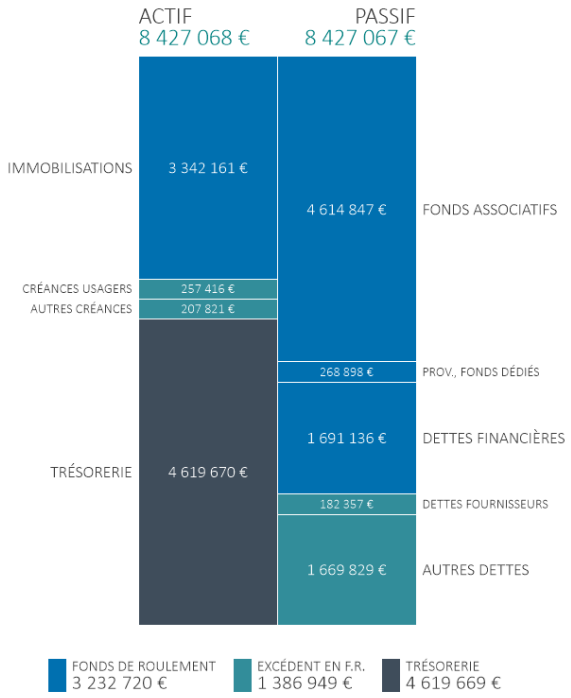




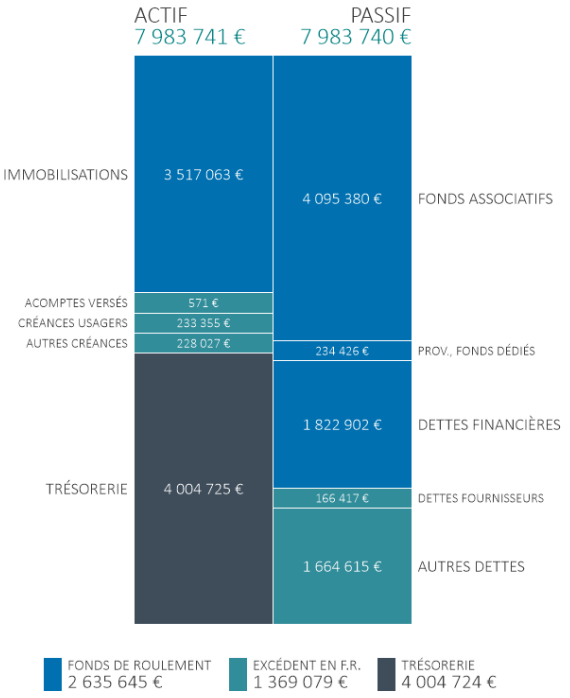
419 ADHÉSIONS
476 DÉMISSIONS & RADIATIONS



BILAN AU 31/12/2018



BILAN AU 31/12/2017



SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2018	2017	Évolution		
Produits de fonctionnement	8 825 786 €	8 854 263 €	-28 477 €	-0,3%	➡
Marge globale	8 747 384 €	8 783 051 €	-35 667 €	-0,4%	➡
Charges de fonctionnement	1 083 101 €	1 166 191 €	-83 090 €	-7,1%	
Impôts et taxes	357 096 €	280 830 €	+76 266 €	+27,2%	
Charges de personnel	6 254 225 €	6 414 077 €	-159 852 €	-2,5%	
Dotations aux amortissements	235 050 €	221 310 €	+13 740 €	+6,2%	
Résultat courant non financier	802 330 €	720 511 €	+81 819 €	+11,4%	
Résultat financier	-13 912 €	187 €	-14 099 €		
Résultat courant	788 417 €	720 698 €	+67 719 €	+9,4%	
Résultat exceptionnel	66 €	-2 112 €	+2 178 €		
Résultat de l'exercice	519 466 €	514 563 €	+4 903 €	+1%	

ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES & PERSPECTIVES

OPÉRATION PORTES OUVERTES

A l'initiative du réseau Présanse, et consécutivement à sa refonte de marque, les Services de santé au travail prennent la parole de manière commune et/ou concertée, tant à l'échelon régional que national. C'est ainsi que sont nées « les rencontres santé-travail », une grande opération nationale de mobilisation et de prise de parole des services pour laquelle PST s'est mobilisé. La date de la première opération a ainsi été fixée au 12 mars 2019.

UNE VISION À MOYEN TERME POUR LE SERVICE

A l'occasion de la définition du nouveau projet de service, et donc de notre politique d'action à moyen terme, l'idée de travailler sur un élément fort de positionnement et d'affirmation de notre état d'esprit s'est imposé.
Le travail visant à matérialiser cet état d'esprit aboutira courant 2019, la vision sera alors révélée puis déclinée à l'occasion de la mise en œuvre du projet de service.

VERS UN NOUVEAU LOGICIEL MÉTIER À L'HORIZON 2020

Les rapides transformations technologiques et « métier » conduisent à un besoin fort d'évolution de notre applicatif. Le développement de ce nouvel outil se poursuit, avec une livraison prévue au second semestre 2020. Un test grandeur nature dans un service parisien, permettant de valider et corriger la version « beta », se déroulera sur l'année 2019.

FORUM PARTENARIAL LE 2 AVRIL 2019

Dans la dynamique du Plan Régional Santé au Travail (PRST), un grand forum a été organisé au Havre par tous les experts normands de la prévention, dont les SSTI : le forum « les conditions de travail au carré » a ainsi réuni plus de 800 participants.

PARTENARIAT ENTRE PST & LE FASTT

Le Fonds d'Action Social du Travail Temporaire (FASTT) organisera deux manifestations en partenariat avec PST, dont une étape le 20 juin à Caen dans le cadre de sa tournée « A vous la santé » organisée à bord d'un truck itinérant...

NOUVEAUX USAGES, NOUVEAUX ESPACES

...ou comment faire pour s'adapter aux nouvelles formes de travail. Tel est l'objectif du réaménagement en cours, ou à venir, de certains espaces sur plusieurs sites avec des espaces de rédaction, de coworking ou de créativité.



Journée annuelle 2019 - Intervention du Pr TORRES

UNE POURSUITE DE LA TRANSFORMATION

Enseignant-chercheur en économie de l'Université de Montpellier : voici la profession d'Olivier TORRES, l'invité de la journée annuelle du service en janvier 2019. Son sujet de prédilection ? La santé des dirigeants de TPE-PME, rien de moins. Le ton est donné.

L'heure est donc à la transformation et à l'intelligence collective. Le nouveau projet de service, la prise en compte de la santé des dirigeants, la fluidification de nombreux process ou la diversification de l'offre de service sont autant de chantiers qui s'ouvrent pour mieux envisager l'avenir et les mutations de notre environnement.

Les expérimentations se poursuivent, se multiplient même, entraînant dans leur sillage des modifications en profondeur de l'organisation, toujours tournée vers la performance de l'action de prévention.

La digitalisation s'impose et suppose disponibilité, réactivité et transformation de nos métiers et de nos approches. L'avenir est en marche.

ANNEXES

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES FILIALES ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (ART. L356)

Néant.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (ART. L 340)

Néant.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT EST ÉTABLI (ART. L340)

Néant.

PRISE DE PARTICIPATION OU DE CONTRÔLE DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (ART. L356) SUPÉRIEURES À 10%, 20%, 33% ET 50%

Néant

PARTICIPATION RÉCIPROQUE (ART. D 251)

Néant.

OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS (ART. D 174 4)

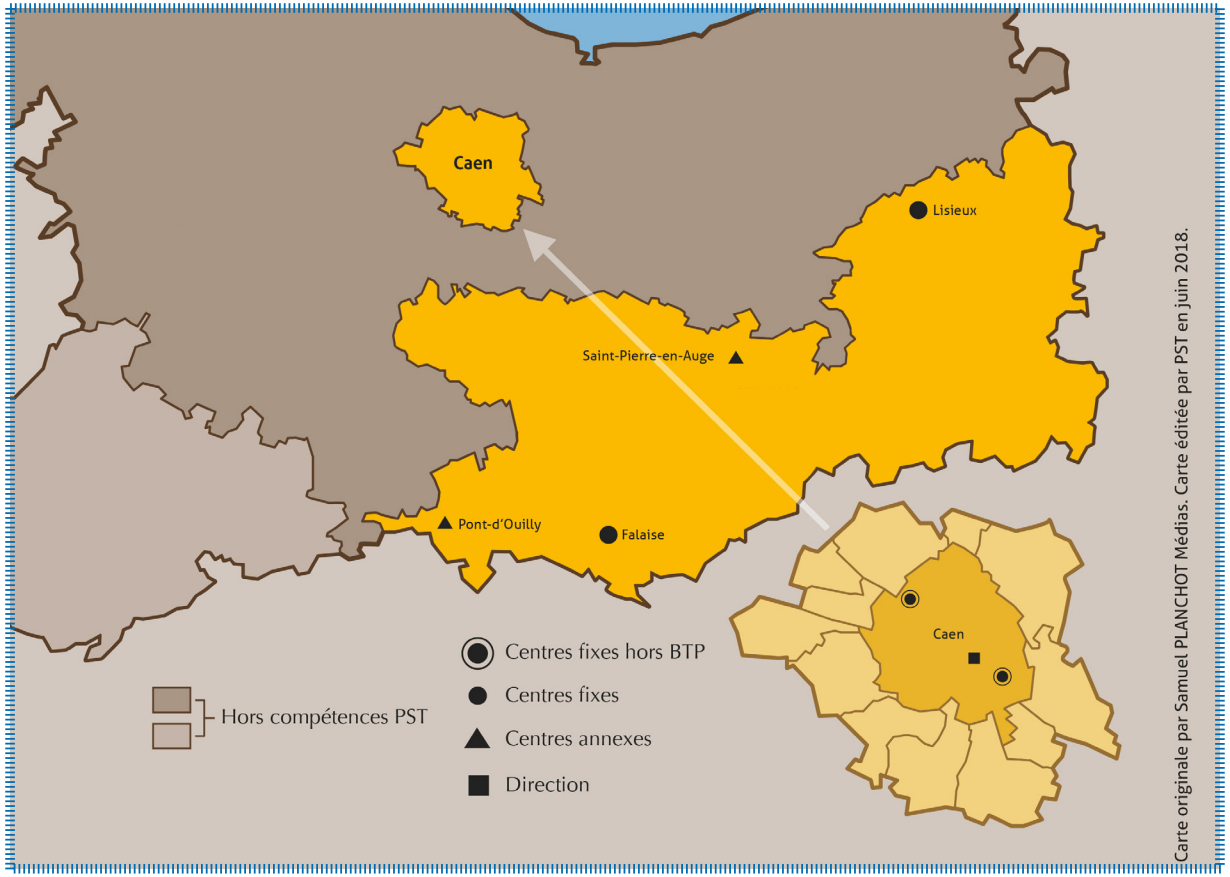
Néant.

INFORMATION SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DÉDUCTIBLES (CGI ART. 233 QUATER ET 223 QUINQUIES)

Néant.

NOTRE SECTEUR DE COMPÉTENCE

SUR LE TERRITOIRE DU CALVADOS



CAEN SUD | SIÈGE SOCIAL
10 avenue du 43e RA
14000 CAEN

CAEN NORD
37 rue des Compagnons
14020 CAEN

LISIEUX
20 rue Rose Harel
14100 LISIEUX

FALAISE
2 rue de la résistance
14700 FALAISE

CAEN RIVES DE L'ORNE
19 avenue Mendès France
14000 CAEN

Un seul numéro pour tous les centres : 02 31 72 75 00.
Retrouvez-nous également sur www.pstl4.fr

CHIFFRES CLÉS 2018

5 700
adhérents

92 600
salariés suivis

3 600
actions en milieu de travail

38 200
actes individuels de santé



110
collaborateurs

6
équipes pluridisciplinaires

5
centres fixes sur le Calvados

Réalisation PST | Juin 2019 | Illustrations Présanse - Freepik | Photographies PST ou libres de droits